



SERVICE JEUNESSE

AUTORISATION PARENTALE

INTERQUARTIER – ÉTÉ 2020

NOM / PRÉNOM (du tuteur légal) : _____

Adresse : _____



Domicile :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../..... Travail :/...../...../...../.....

Autorise **mon fils, ma fille (NOM / PRÉNOM)** : _____

Date de naissance :/...../.....

à participer à l'Interquartier Eté (Horaires de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00) :

Le rendez-vous est fixé à la salle sous-contact pour les 12-15 ans et au gymnase de la Colombe pour les 8-11 ans, mais pourra être modifié en fonction des animations ou des sorties proposées.

Du Lundi 6 au vendredi 31 juillet 2020

Mon enfant s'engage à respecter les horaires d'accueil et de départ. Dans le cadre de la législation des dérogations pourront être acceptées avec un courrier signé des parents.

Je donne au responsable le droit de prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale).

Votre enfant a la possibilité de rester sur place avec son pique-nique, entre 12h et 14h sous la responsabilité d'animateurs du service jeunesse à la salle sous-contact.

INSCRIPTION SEMAINE

Semaine 1
Du 6 au 10/07

Semaine 2
Du 13 au 17/07

Semaine 3
Du 20 au 24/07

Semaine 4
Du 27 au 31/07

INSCRIPTION MIDI (Pique-Nique froid OBLIGATOIRE, aucun achat ne sera possible)

➤ J'autorise mon enfant à rester entre 12h et 14h : {Cochez la case de votre choix}

Lundi 6	Mardi 7	Mercredi 8	Jeudi 9	Vendredi 10
---------	---------	------------	---------	-------------

Lundi 13	Mardi 14 Férié	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17
----------	----------------	-------------	----------	-------------

Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24
----------	----------	-------------	----------	-------------

Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30	Vendredi 31
----------	----------	-------------	----------	-------------

➤ Je n'autorise pas mon enfant à rester sur place entre 12h et 14h :

Lu et approuvé (à écrire en toute lettres) : _____

À la Penne Sur Huveaune le : / /

Signature